



Licence Gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Gestion. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027085

HAL Id: hceres-02027085

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027085>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Gestion

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Gestion* a été ouverte en 2008 et accueille régulièrement entre 500 et 600 étudiants en effectifs cumulés de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de licence (L1, L2 et L3). Elle s'insère dans l'offre de formation portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de La Rochelle (ULR). Elle a pour objectif de permettre aux étudiants la poursuite d'étude dans un master de management, mais également de faciliter une insertion professionnelle plus rapide, soit après la L3, soit via l'accès à des licences professionnelles à l'issue de la L2.

Les connaissances visées sont les fondamentaux du management des organisations et de la compréhension de leur environnement économique et juridique. Ce sont celles relatives aux métiers du management, en particulier en ce qui concerne l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'apprentissage des langues vivantes.

La licence se déroule sur trois années, soit six semestres représentant au total 180 crédits ECTS (european credits transfer system) et près de 1500 heures de formation. Le contenu pédagogique est conçu selon un principe de spécialisation progressive. Les trois 1^{ers} semestres sont en tronc commun et permettent l'acquisition des connaissances et compétences fondamentales du champ du management. Le 4^{ème} semestre permet le renforcement de ces acquis par l'intermédiaire du stage et une option préparant le choix du parcours en troisième année. Les 5^{ème} et 6^{ème} semestres impliquent un choix entre les parcours *Marketing*, *Comptabilité-finance* et *Hôtellerie-tourisme*.

Des périodes de stages sont prévues aux semestres quatre et six, pour des durées minimales de respectivement six et huit semaines. Les stages peuvent être réalisés à l'étranger, de même que des semestres académiques dans le cadre de dispositifs pilotés par l'IAE ou l'université.

L'intégralité de la formation se déroule en présentiel et en formation initiale classique sur le site de l'IAE de La Rochelle.

Analyse

Objectifs

La licence *Gestion* portée par l'IAE de l'ULR vise essentiellement à préparer les étudiants à une poursuite d'étude dans un master de management. Elle vise également à permettre une insertion professionnelle, soit directement à l'issue du diplôme de licence, soit par la possibilité d'accéder à une licence professionnelle à l'issue de la L2. Les connaissances visées sont celles nécessaires à la poursuite d'étude dans les masters de gestion en général ; elles couvrent les fondamentaux disciplinaires en économie et en gestion. Les compétences visées sont celles nécessaires à l'exercice des métiers de la gestion et du management, dans tous les types d'organisations, publiques ou privées. Ces objectifs ont été réfléchis en tenant compte de l'environnement, académique ou économique, et ciblent ainsi les besoins du tissu économique local en personnels polyvalents et en entrepreneurs ancrés sur le territoire. Au-delà des apports disciplinaires, les objectifs de la licence incluent également la formation à l'utilisation des TIC.

Organisation
<p>La licence <i>Gestion</i> est organisée en six semestres représentant un volume total de 1478 heures d'enseignement présentiel, répartis en 515 heures en L1, 487 heures en L2 et 476 heures en L3. Les enseignements sont organisés selon quatre familles bien identifiées : les fondamentaux disciplinaires, la compréhension de l'environnement de l'entreprise, les compétences à visée professionnelle (en particulier les langues vivantes et les TIC), et enfin les méthodes et outils de la gestion (semestres 1 à 4) et approfondissement disciplinaires (semestres 5 et 6) pour préparer une spécialisation.</p> <p>La licence propose une spécialisation progressive au cours des trois années qui la composent, en accordant un poids de plus en plus important aux enseignements de gestion. Les trois premiers semestres sont constitués d'un tronc commun, consacré aux connaissances essentielles en économie et en droit, à une initiation à la gestion, et aux compétences professionnelles fondamentales (langue vivante, communication, TIC). Les étudiants personnalisent ensuite progressivement leur parcours, en choisissant des enseignements libres optionnels parmi les autres disciplines du champ <i>Sciences humaines et sociales</i> enseignées à l'ULR, et leur terrain de stage ou leur projet tutoré au semestre 4. Durant les semestres 5 et 6, les étudiants doivent s'inscrire dans l'un des trois parcours optionnels proposés : <i>Marketing</i>, <i>Comptabilité-finance</i> et <i>Hôtellerie-tourisme</i>. Ce dernier champ est en accord avec les formations proposées en master au sein du champ de formations et avec les spécificités du tissu économique et social local. Un stage en milieu professionnel de 8 semaines est imposé au semestre 6 également.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Gestion</i> fait partie de l'offre de formation de l'IAE de La Rochelle qui comprend, outre cette licence, cinq parcours de master en management et un diplôme d'université (DU) en gestion des ressources humaines. Le champ <i>Société, entreprises et territoires</i> comporte par ailleurs une licence de droit mais pas de licence d'économie, ainsi que trois licences professionnelles.</p> <p>Du point de vue des formations existantes, la licence est intégrée de manière satisfaisante dans son environnement. A La Rochelle, une seule formation similaire existe (Bachelor business), proposée par l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de La Rochelle et avec laquelle un partenariat est établi depuis 2005, permettant à 25 à 30 étudiants chaque année d'obtenir à la fois la licence de l'université et le diplôme de l'ESC. Néanmoins, la nature du partenariat et ses motivations sous-jacentes ne sont pas précisées dans le dossier.</p> <p>Au niveau régional, des licences comparables sont proposées, mais elles sont situées à plus de 100 kilomètres (universités de Poitiers, de Nantes et de Bordeaux). Il existe également des formations professionnelles courtes, comme des diplômes universitaires de technologie (DUT) <i>Techniques de commercialisation</i> (La Rochelle, Poitiers), <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> (Nantes et Limoges), ou des brevets de technicien supérieur (BTS) <i>Management des unités commerciales</i> (Niort, La Roche-sur-Yon), et <i>Hôtellerie</i> (La Rochelle), qui n'entrent pas en concurrence directe avec la licence <i>Gestion</i> mais qui peuvent lui être complémentaires.</p> <p>Des conventions de partenariats ont été conclues avec plusieurs entreprises au niveau régional, ce qui favorise l'insertion de la licence dans son environnement économique, et facilite l'accès des étudiants au réseau professionnel.</p>
Equipe pédagogique
<p>La licence <i>Gestion</i> est pilotée par une équipe composée de 1 enseignant-chercheur maître de conférences, 2 enseignants de l'enseignement secondaire détachés dans le supérieur, 1 enseignant-chercheur contractuel, et 1 professionnel associé.</p> <p>Il y a un responsable pour chaque année de licence (2 pour la première année), et un responsable en charge de la coordination. Cette équipe se réunit de façon régulière. Il existe également une coordination transversale sur les trois années du cursus pour les enseignements en droit, mathématiques, langues vivantes et informatique, assurée par les départements de l'université dont relèvent ces disciplines.</p> <p>Dans l'ensemble, 41 personnels enseignants et enseignants chercheurs de l'université interviennent dans la licence <i>Gestion</i> selon une composition statutaire classique et équilibrée (5 professeurs des universités, 18 maîtres de conférences, 10 professeurs agrégés ou certifiés du secondaire, 3 attachés temporaires d'enseignements ou doctorants sous contrat d'enseignement, 4 enseignants-chercheurs ou enseignants contractuels et 1 maître de langues). L'équipe pédagogique compte également 5 enseignants-chercheurs associés (pour 252 heures d'enseignement présentiel) et 19 professionnels (pour 942 heures). Compte-tenu des groupes de travaux dirigés et des possibilités d'options proposées aux étudiants, les données du dossier ne permettent pas de quantifier précisément la part des enseignements assurés par les professionnels, mais elles permettent néanmoins d'assurer que la place des professionnels dans l'enseignement est significative et satisfaisante au regard d'un diplôme de licence.</p> <p>La répartition disciplinaire de l'équipe couvre bien les besoins pédagogiques, mais on peut s'interroger sur le faible nombre d'universitaires spécialistes de droit et d'économie (1 en droit public et 1 en économie), compte tenu de l'importance accordée à la compréhension de l'environnement de l'entreprise dans les objectifs pédagogiques.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs cumulés pour les trois années de la licence <i>Gestion</i> ont atteint un maximum de 597 étudiants inscrits à la rentrée 2015, ce qui représente une hausse de près de 15 % par rapport à la rentrée 2012.</p>

On constate une très forte augmentation des effectifs de L1 (de 208 étudiants à la rentrée 2012 à 305 à la rentrée 2015), une relative stabilité des effectifs de L2 (autour de 130 étudiants en moyenne) et une baisse sensible des effectifs de L3 (de 199 étudiants en 2011 à 162 en 2015), qui s'explique par une limitation volontaire des recrutements parallèles de diplômés de DUT ou de BTS qui candidatent à une inscription en L3.

L'objectif d'insertion professionnelle est soit indirect (à travers l'accès à un master de gestion), soit direct : en intégrant l'une des licences professionnelles du secteur tertiaire, ou par un accès à l'emploi en tant qu'assistant de gestion (marketing, commercial, administration des ventes, chargé de clientèle, assistant de gestion, assistant qualité). Potentiellement, tous les secteurs d'activité peuvent constituer des débouchés.

A l'issue de la L3, la connaissance du devenir des diplômés est basée sur les seuls chiffres connus, qui sont vraiment anciens, puisqu'ils portent sur l'année 2011-2012 : 63 diplômés de licence poursuivent en master à l'ULR, 49 diplômés se sont insérés dans la vie professionnelle. Le taux d'insertion calculé uniquement sur la base des étudiants en recherche d'emploi est de 87,5 %, et les emplois trouvés sont pour moitié des emplois stables et pour une petite moitié également des emplois de niveau cadre. Ces chiffres sont à rapprocher du nombre de diplômés de L3 à l'issue de l'année 2011-2012, soit 159. Il en ressort d'une part, qu'il reste un grand nombre de situations inconnues et d'autre part, que le nombre d'étudiants diplômés de L3 s'inscrivant en master à l'ULR est relativement faible (63/159).

Globalement, les flux sont significatifs et démontrent l'attractivité de cette formation. Un effort de maîtrise des effectifs liés aux admissions parallèles en L3, visant à améliorer l'encadrement pédagogique grâce à un effectif plus réduit, a été entamé.

Les débouchés en termes d'insertion post L3 sont très orientés vers des besoins professionnels commerciaux ; ils pourraient être complétés par des métiers d'assistant de gestion généralistes, d'assistant dans le domaine des ressources humaines ou dans le domaine des administrations publiques et parapubliques. Par ailleurs, les données fournies concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle sont beaucoup trop parcellaires et trop anciennes pour permettre une réelle appréciation.

Place de la recherche

En ce qui concerne la recherche, la licence *Gestion* est adossée à l'équipe rochelaise du Centre de recherche en gestion (CEREGE, équipe d'accueil n°1722), laboratoire de sciences de gestion de l'Université de Poitiers. Cette équipe locale se structure autour de deux axes potentiellement connectés aux enjeux actuels du management auxquels doivent être initiés les diplômés de L3 *Gestion* : le « numérique » et le « développement durable ».

La recherche est abordée de manière transversale et informelle par les enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de la formation ; leurs enseignements représentent entre 16 % et 21 % des enseignements de chacune des trois années de la licence *Gestion*. Ce pourcentage est relativement faible pour une formation de ce type.

Les étudiants de licence (en particulier ceux de L3) sont invités à participer aux manifestations scientifiques organisées par le CEREGE (2 événements en 2015 et 2016 par exemple), mais il n'y a pas d'autres exemples de synergies entre l'enseignement et la recherche.

Place de la professionnalisation

Les choix pédagogiques opérés au niveau de l'IAE, et que l'on retrouve au niveau de la licence *Gestion*, visent globalement à développer la professionnalisation et l'acquisition de compétences : travaux en petits groupes, études de cas, simulation de gestion, stages. Les partenariats conclus avec des entreprises facilitent l'accueil de stagiaires, l'animation des forums entreprises et de conférences de professionnels.

Les stages obligatoires, le volume des enseignements réalisés par des professionnels comme la mobilisation des outils proposés par l'ULR à travers le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) (aide à la réalisation de *curriculum vitae* et de lettres de motivation, préparation d'entretiens d'embauche, accès à des forums et conférences métier, ...) témoignent également de l'intérêt de l'équipe pédagogique pour les démarches favorisant la professionnalisation des étudiants et de la formation.

Le dossier ne mentionne aucun dispositif formalisé propre à la licence *Gestion* en matière d'aide à l'insertion professionnelle ; on peut penser que des partenariats professionnels conclus à l'échelle des associations ou des branches professionnelles plutôt qu'au niveau des entreprises permettraient d'en démultiplier les effets positifs.

Place des projets et des stages

Les stages sont parfaitement intégrés dans la formation, avec deux objectifs différenciés et formalisés pour celui du semestre 4 et celui du semestre 6. Le stage de semestre 4 est un « stage d'initiation » de six semaines minimum, le stage de semestre 6 est un « stage cadre » de fin d'études de huit semaines minimum. Le circuit de validation et de convention de stage n'est pas précisé.

Les périodes de stage sont encadrées pour chaque étudiant par un tuteur universitaire et par un tuteur au sein de la structure d'accueil.

L'évaluation du stage est réalisée conjointement par l'entreprise et par l'université et repose sur une appréciation des compétences du stagiaire sur le terrain et sur l'appréciation de la qualité du rapport de stage selon des modalités qui sont bien définies pour le « stage cadre » (rapport écrit) mais non précisées pour le « stage d'initiation ».

Les compétences attendues, que ce soit dans le cadre du stage de semestre 4 ou dans celui du stage de semestre 6, ne sont pas clairement mentionnées.

Les outils proposés par l'établissement à travers le BAIP (informations sur les offres, aide à la réalisation de curriculums vitae et de lettres de motivation, préparation aux entretiens, organisation de forums entreprises ...) sont mobilisés pour l'aide à de recherche de stage. En 2016, le volume de stage encadré est supérieur à 200 (94 en L2, 124 en L3), ce qui représente une charge d'encadrement importante pour l'équipe pédagogique. Par ailleurs, le dossier ne présente pas de données de bilan, indiquant par exemple le type d'organismes d'accueil ou de mission.

A la lecture de la maquette, il apparaît que des projets tutorés peuvent se substituer au stage de semestre 4, ce qui est contradictoire avec le caractère « obligatoire » de ce dernier. Il n'y a donc visiblement pas de projets au sens strict.

Sans que cela ne constitue réellement des projets tutorés, les jeux de simulation de gestion organisés en L1 dans le cadre de groupes de 4 à 6 étudiants peuvent s'en rapprocher dans l'esprit.

Place de l'international

Des enseignements de langue vivante sont obligatoires à chaque semestre de la licence *Gestion*. Le dossier ne dit pas quelles sont les langues vivantes accessibles, il ne précise pas non plus si des mesures sont prises pour tenir compte de l'hétérogénéité des niveaux des étudiants.

Sur le plan de la mobilité étudiante, les étudiants de la licence bénéficient du réseau de partenariats avec des établissements étrangers entretenu par l'IAE, soit 45 partenariats actifs, essentiellement européens. Les étudiants concernés par la mobilité internationale sont essentiellement des étudiants de L3 bénéficiant du dispositif Erasmus+, et, en moyenne, en L2/L3, on compte un peu plus de 11 étudiants par an en mobilité sortante et plus de 8 en mobilité entrante. Le niveau global de mobilité est plus faible en fin de période : en effet, entre l'année universitaire 2010/2011 et l'année universitaire 2016/2017, la mobilité internationale a chuté de plus de 60 %. Aucune justification n'est donnée dans le dossier pour expliquer les variations de la mobilité internationale ; seule est évoquée la carence en matière d'offre de formation et de cours en anglais, mais celle-ci devait également exister également en début de période.

Les stages de L3 peuvent se dérouler à l'étranger, ce qui a concerné 21 étudiants depuis 2012.

Les étudiants sont sensibilisés à l'atout que représente pour eux une période de stage ou de formation académique à l'étranger ; cette sensibilisation est effectuée de manière informelle dans le cadre du diplôme. L'équipe de pilotage de la licence s'appuie également sur le service des relations internationales (SRI) de l'université, soit pour transmettre de l'information, soit pour aider à l'accueil des étudiants étrangers. Au sein même de l'IAE, un responsable relations internationales accompagne les étudiants étrangers.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le public accueilli au sein de la licence *Gestion* est très diversifié du point de vue de l'origine des étudiants en termes de baccalauréat. Les étudiants de L1 détiennent pour 39 % d'entre eux un baccalauréat de la série économique et social (ES) et pour 13 % d'entre eux un baccalauréat scientifique (S). La part des bacheliers technologiques et professionnels en L1 est importante, de l'ordre de 45 %, et leur taux de réussite est faible (8 % pour les titulaires de baccalauréat de la série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), 5 % pour les titulaires de baccalauréats professionnels). Il n'y a pas de sélection à l'entrée en L1 ; pour les étudiants étrangers, le niveau de maîtrise de la langue française exigé est le niveau C1 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL).

Les taux de réussite sont croissants en fonction de l'année d'étude et sont proches des ordres de grandeur des licences comparables : ils se situent entre 30 % et 40 % en L1, autour de 70 % en L2, et entre 80 % et 90 % en L3. Il reste que le taux de réussite en première année est faible dans l'absolu, même si l'étude de la cohorte 2011 montre que, pour les étudiants présents à l'ensemble des examens, le taux de réussite du diplôme en trois ans est de l'ordre de 45 %.

La limitation volontaire du nombre d'admissions parallèles en L3 est très sensible, puisque le nombre d'étudiants concernés passe de 104 pour l'année universitaire 2014/2015 à 69 pour l'année universitaire 2015-2016. Les recrues extérieures qui arrivent en L3 sont majoritairement des titulaires de DUT ou de BTS.

Des passerelles sont proposées aux étudiants du premier semestre qui peuvent demander une réorientation dans une autre composante de l'université. Dans ce cadre, on observe six départs et sept arrivées pour l'année universitaire en cours. On ne sait pas si ce chiffre est représentatif.

En ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, un enseignement de 12 heures de projet personnel et professionnel figure à la maquette en L1, il donne lieu à une évaluation sous la forme d'une présentation devant jury, d'un blog personnel ou d'un diaporama. Le BAIP de l'établissement propose une unité d'enseignement (UE) libre « expérience professionnelle » permettant la réalisation d'un stage de réorientation qui concerne *a priori* les trois années du cycle licence. 15 étudiants par an environ utilisent ce dispositif. En semestre 2, un dispositif de mise à niveau est proposé sur la base d'un questionnaire anonyme réalisé auprès des étudiants n'ayant pas validé leur semestre 1, d'entretiens individuels, de soutien en mathématiques et en méthodologie, et de conseil en réorientation. La Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (MRIP) de l'université prend ensuite le relais le cas échéant.

Le dossier n'indique pas si la formation accueille des étudiants dans le cadre de dispositifs de validation d'acquis professionnels (VAP), d'expérience (VAE) ou d'études supérieures (VES).

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est assurée uniquement en formation initiale classique et en présentiel. La place des technologies numériques dans les approches pédagogiques est assez classique au regard des standards actuels. Deux enseignements en salle informatique de 15 heures sont prévus (l'un en semestre 1, l'autre en semestre 2) pour doter les étudiants des compétences numériques fondamentales, en référence aux standards définis par le certificat informatique et internet (C2I) au niveau national.</p> <p>Les outils numériques sont exploités de différentes manières au sein de la formation. La plateforme pédagogique Moodle est mise à la disposition des étudiants et des enseignants, ainsi que les contenus thématiques en économie et gestion. Ces outils numériques sont également utilisés pour la transmission de contenus spécifiques et le dépôt de travaux.</p> <p>Les étudiants réalisent un blog dans le cadre du projet personnel et professionnel de L1, mais cette approche, originale dans son principe, n'est pas présentée de manière détaillée. Globalement, le dossier présente peu d'éléments factuels permettant d'apprécier réellement l'usage pédagogique du numérique, au-delà de l'existence des outils.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités de l'évaluation font une place importante (mais non quantifiée dans le dossier) au contrôle continu, ce qui aurait mérité d'être expliqué davantage. Chaque enseignant informe des modalités du contrôle continu dès sa 1^{ère} séance. Au-delà des grilles d'évaluation élaborées pour les stages et les projets tutorés, l'évaluation n'est pas formalisée du point de vue des enseignements ; chaque enseignant est libre d'organiser ses modalités d'évaluation (nombre d'épreuves, nature des épreuves, compétences évaluées, ...).</p> <p>La licence est validée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE. La compensation est à la fois semestrielle et annuelle, et il n'y a pas de plancher en dessous duquel les notes seraient éliminatoires. Pour les UE non acquises en première session, une deuxième session est proposée pour les enseignements constitutifs dont la note est inférieure à 10 sur 20. La note de la deuxième session annule et remplace la note de session 1. Le diplôme est délivré après l'obtention de six semestres représentant 180 crédits ECTS. L'affectation du nombre de crédits est cohérente au regard du poids des matières composant chaque UE (nombre d'heures) et de leur importance respective au sein de la formation par rapport aux objectifs fixés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences visées sont identifiées de manière très large et regroupées en quatre familles cohérentes : maîtriser les outils de base de la gestion, maîtriser les TIC, animer et coordonner des équipes de collaborateurs, établir un diagnostic global d'une organisation et de son environnement. La politique de l'IAE cherche à privilégier les mises en situation (études de cas, stages, simulation), objectif relayé au niveau de la licence <i>Gestion</i>. Le projet personnel et professionnel de L1, ainsi que l'enseignement de méthodologie d'insertion professionnelle de L2, peuvent aider à identifier les compétences à développer pour les étudiants.</p> <p>Mais dans l'ensemble, le suivi de l'acquisition des compétences reste embryonnaire au sein de cette formation, l'étudiant étant renvoyé à l'annexe descriptive du diplôme. Rien n'est indiqué non plus sur la mise en place éventuelle de dispositifs d'accompagnement, au-delà des modalités d'évaluation. Ainsi, une réelle démarche de développement et d'identification des compétences reste à construire.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dispositif de suivi des diplômés se limite exclusivement à celui mis en place par l'établissement. Le dossier évoque ainsi les enquêtes effectuées par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE), donnant une vision de l'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés. Cela conduit à ne pouvoir se baser que sur les données chiffrées des diplômés de l'année 2011/2012, ce qui est regrettable. Le dossier ne comporte aucun élément de nature qualitative qui permettrait de compléter l'information, comme des témoignages d'entreprises ou de diplômés. De même, les données sont très pauvres concernant les poursuites d'étude.</p> <p>Au-delà de ces informations très parcellaires, le dossier mentionne la création de l'association des anciens (les Alumni de l'IAE de La Rochelle), mais sans indiquer de quelle manière ce réseau est ou sera mobilisé pour obtenir des éléments d'information permettant d'améliorer le suivi des diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement se réunit une à deux fois par an ; il réunit les enseignants de l'équipe pédagogique et les responsables du service scolarité. Aucun étudiant ni professionnel n'est présent au sein de ce conseil, ce qui ne lui permet pas d'avoir une vision complète des points à améliorer. Aucun exemple de compte-rendu de conseil de perfectionnement ne vient illustrer la nature de ses travaux et de ses apports.</p>

En dehors de ce conseil, un dispositif formalisé d'autoévaluation est mentionné sous la forme d'un questionnaire qui est adressé aux étudiants en fin de formation ; toutefois, le taux de réponses est extrêmement faible, ce qui rend cette procédure d'autoévaluation inopérante. Ce dispositif qui est conçu au niveau de l'université est en voie d'amélioration par l'organisation de séances d'évaluation de la formation inscrites à l'emploi du temps et reposant sur un questionnaire papier. Des exemples d'évolutions issues de ce dispositif d'évaluation sont cités, comme l'aménagement des maquettes pédagogiques, ou la création de groupes de niveau en langue, mais l'ensemble reste peu précis. Par ailleurs, les éléments de bilan de l'autoévaluation du diplôme ne figurent pas au dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'attractivité de la formation, avec des effectifs en hausse.
- Un projet pédagogique clair, bien servi par des contenus cohérents et progressifs.
- Une équipe pédagogique, variée, bien dimensionnée, animée par un réel désir de pilotage.
- La bonne mobilisation des outils proposés par l'ULR ou par l'IAE en matière de professionnalisation et de relations internationales.

Points faibles :

- La connaissance très parcellaire et bien trop ancienne du devenir des diplômés, ne s'appuyant sur aucun dispositif ni aucune initiative propre à la formation.
- La démarche compétence embryonnaire, tant du point de vue de l'identification des compétences visées que du point de vue du suivi formalisé des étudiants.
- Des dispositifs d'aide à la réussite insuffisants ou insuffisamment efficaces, notamment en ce qui concerne les nombreux étudiants issus de baccalauréats technologiques et professionnels.
- L'absence des étudiants et des professionnels autres que ceux de l'équipe pédagogique au conseil de perfectionnement.
- La mobilité à l'international qui reste modeste compte tenu des efforts déployés.
- La nature du partenariat avec l'ESC de La Rochelle non précisée.

Avis global et recommandations :

La licence *Gestion* de l'ULR est un diplôme attractif, bien inséré dans son environnement et dans le champ de formations, aux objectifs bien définis, et s'appuyant sur une maquette pédagogique claire, bien structurée et progressive, ainsi que sur une équipe pédagogique complète et impliquée.

Le dossier pourrait être davantage valorisé s'il était plus détaillé sur un certain nombre de points (bilan des stages, par exemple, ou intégration du numérique). La nature du partenariat avec l'ESC de La Rochelle n'est pas précisée ; ce qui était déjà souligné dans l'évaluation précédente.

Ses axes de progrès concernent prioritairement le suivi des diplômés, tant en ce qui concerne les poursuites d'études que l'insertion professionnelle, ainsi que la réflexion sur le taux d'échec en L1. Sur le 1^{er} point, les enquêtes de l'établissement doivent progresser, mais peuvent aussi être complétées par des dispositifs propres à la licence, en développant par exemple des projets tutorés ou des associations visant à animer le réseau des anciens ; de même les débouchés professionnels pourraient être élargis vers d'autres fonctions, moins centrées sur le commerce. Sur le 2nd point, une démarche compétence structurée pourrait améliorer la motivation et le suivi des étudiants en difficulté.

Ces pistes gagneraient à être explorées au sein d'un conseil de perfectionnement conçu comme organe de pilotage et incluant impérativement des étudiants et des représentants du milieu économique local.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.